

Décision

Générale

colonial

Décision n° 936 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 936

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Les frais de branchement eau-de l'école construite au Quartier 6 par la Mission catholique soit quatre-vingt dix-sept mille trois cent neuf francs (97.309) seront pris en charge par le Territoire la Côte Française des Somalis. Cette dépense sera imputée sur le chapitre 3-3-11 du Budget du Service local pour l'exercice 1961.